

La Charte reconnaît le rôle qu'auront à jouer les mesures ou les organismes régionaux dans la direction des relations internationales. Dans le domaine économique et social, il y a tendance croissante à déléguer des attributions et de l'autorité aux Commissions régionales de l'ONU. Pourquoi ne pas aborder de la même manière certaines questions politiques, non pas toutes évidemment, que nous devons régler aux Nations Unies?

Quelle que soit la réorganisation effectuée, les Nations Unies ne pourront jamais fonctionner efficacement si elles n'ont pas les ressources pécuniaires voulues. Loin de posséder celles-ci, elles sont en présence d'une crise financière. On a trouvé des expédients pour surmonter provisoirement cette crise. Mais le problème fondamental, qui vient en bonne partie de ce que certains Etats refusent de payer leur quote-part des frais du maintien de la paix, demeure irrésolu.

Je sais ce que disent les membres intéressés pour expliquer leur attitude négative à l'endroit de ce problème. Mais la plupart des raisons qu'ils font valoir ont peu à voir avec le fond de la question, qui est le suivant: si les Nations Unies décident, conformément à la procédure reconnue, de s'engager dans des opérations de maintien de la paix, les frais qui s'ensuivent doivent être supportés collectivement par tous les membres, suivant le barème de répartition fixé par l'Assemblée.

Si nous refusons d'accorder à l'Organisation l'appui financier dont elle a besoin pour remplir ses obligations, son existence même sera compromise. Et notamment les efforts tentés par les Nations Unies et les institutions spécialisées dans le domaine de l'assistance sociale et économique pourront être réduits à néant.

Le premier souci des Nations Unies, je le conçois, c'est de préserver la paix. Si nous ratons cet objectif, toute la noble tentative humaine que cela représente aura échoué. Mais, après la préservation de la paix, l'objet majeur de la politique internationale de nos jours, c'est d'améliorer le niveau de vie de tous les peuples du monde. Le rôle des Nations Unies dans ce domaine est nécessairement limité. Mais si nous le